

## Conférence débat du 1<sup>er</sup> avril 2014

### Le travail salarié est-il émancipateur ? L'expérience de la CGT

Les théories sur l'extinction progressive du travail qui annoncent l'arrivée de « la société de l'oisiveté » ou celle du « temps libre » ou encore les campagnes idéologiques persistantes pour la défense de la « valeur travail » dans une société où le taux de chômage atteint des sommets, provoquent des interrogations et parfois des doutes sur le travail lui-même.

Il y a de quoi ! Une enquête de janvier dernier (cabinet Technologia) nous révèle que plus de trois millions de salariés courent un risque élevé de burn out. De manière générale la santé mentale des salariés est de plus en plus exposée aux conséquences délétères des organisations actuelles du travail. L'augmentation du nombre de dépressions, de troubles psychosociaux, de tentatives de suicides, de suicides, de TMS est telle que l'expression « souffrance au travail » revient en force dans le langage courant. En même temps la pénibilité physique du travail n'a pas disparue. Nous sommes loin d'un travail émancipateur !

Et pourtant les quelques six millions de travailleurs sans emploi sont aussi en souffrance, plongés dans une vie précaire, difficile, pauvre. Travail ou non travail ? Faut-il se poser la question de savoir où est le pire !

C'est cet ensemble : intervention idéologique réactionnaire et dégradation de la vie au travail qui nous a conduits à retenir le thème qui nous occupe aujourd'hui, dans notre série de conférences sur « les fondements des revendications » après les salaires, le Smic, les conventions collectives, la RTT, la protection sociale ..., la question du jour est donc : « *Le travail salarié est-il émancipateur ? L'expérience de la CGT* ».

Avant d'aller plus loin, je dois éclairer sur nos intentions. Nous voulons traiter ici uniquement du travail salarié, (cela suffira bien à notre bonheur !), parce que, au fond, c'est le volet prioritaire pour la CGT, le travail étant, dois-je le souligner, une question essentielle pour les syndicalistes que nous sommes.

Nous voulions essayer de savoir comment la CGT a réagi, quelles revendications elle a avancé quand le travail déjà pénible physiquement est aussi devenu dangereux pour la

santé mentale. Nous avons limité le champ de notre investigation aux cinquante dernières années.

L'exposé se divise en trois parties :

- De quoi parlons-nous : qu'est-ce que le travail ?
- La fin du travail : est-ce une idée crédible ?
- Comment la CGT s'est-elle engagée pour conquérir un travail émancipateur ?

## I / Qu'est-ce que le travail ?

*Aujourd'hui, au quotidien, les mots « travail » et « emploi » sont utilisés indifféremment : par exemple, on dit je cherche un travail plus facilement que « je cherche un emploi », et le mot emploi supplante celui de travail ; cela n'a pas toujours été le cas, aussi je propose de revenir sur la définition de travail.*

Pour faire simple, je vous donne la définition du *Petit Larousse illustré* (100<sup>e</sup> édition) : le « travail du latin *tripalium* (instrument de torture) : *activité de l'homme appliquée à la production, à la création, à l'entretien de quelque chose. Travail manuel, intellectuel. Sens philosophique : activité de transformation de la nature, propre aux hommes, qui les met en relation et qui est productrice de valeur.* »

Cette définition, intéressante, n'est pas tout à fait satisfaisante car pour nous le travail n'est pas seulement une activité, il est un rapport social. Ce point fondamental justifie bien des controverses quand il s'agit de définir le travail et en lui accolant le qualificatif d'émancipateur la chose se complique encore !

La définition du mot travail a évolué au cours du temps. Par exemple, La notion de souffrance a eu moins d'importance au 16<sup>e</sup> siècle où l'idée de « transformation efficace » associée à la notion de « faire un ouvrage » s'est répandue.

Fondamentalement, le travail est un acte entre l'homme et la nature. Il est la condition de la vie humaine, le processus par lequel l'homme en produisant ses moyens d'existence pour satisfaire ses besoins se produit lui-même, développe ses capacités. Les hommes ne furent-ils pas d'abord des cueilleurs-chasseurs. Puis des cultivateurs ? Cette réponse apportée aux besoins vitaux occupe une place centrale dans le travail de l'homme. L'emprise de l'homme sur la nature se renforce au fur et à mesure qu'ils créent des outils, d'abord rudimentaires et au fil du temps d'une complexité remarquable. Cela explique l'évolution et la transformation des rapports sociaux. Le travail fédère les hommes au plan social et économique, la production qui en découle joue un rôle décisif dans leur socialisation. C'est donc « un facteur de production », une

activité qui crée des richesses. Si le travail est d'abord un effort il est ensuite une œuvre transformatrice. Il permet à chaque individu de s'exprimer, de se réaliser, de laisser sa marque, d'exister.

Mais cette conception n'est pas partagée, elle est même contestée, ce qui explique l'impossibilité d'une définition consensuelle du mot, a fortiori du contenu du travail.

Le mot travail désigne des choses très différentes : on travaille à l'usine et au bureau, on travaille à l'école, on travaille « en montant sur les planches », on travaille en écrivant un livre, on travaille en passant l'aspirateur (« les femmes » travaillent en passant l'aspirateur !), on travaille en militant au Secours populaire... Dans le langage courant le travail couvre tous les champs productifs de l'activité humaine : les emplois rémunérés (salariés, artisans...) comme les tâches utiles à la vie (travaux domestiques et artistiques, bénévolat...).

Pourquoi ne s'est-il pas formé un accord sur une définition ? Sans doute parce qu'au cours des siècles les élaborations théoriques se sont empilées, marquées elles-mêmes d'une part par les apports des travaux successifs et aussi par l'évolution de la société, de celle des rapports sociaux, des mœurs...

De son côté, le plus grand penseur du travail, Marx, lui ne réduit pas le travail à une simple utilisation de techniques ou d'outils de production. Et, si pour lui, le travail est « *le premier besoin de la vie* » (*Manuscrits* de 1844) il est donc producteur de valeurs d'usage pour satisfaire les besoins humains. Ainsi, pour Marx, la majorité des valeurs d'usages proviennent de l'activité humaine via le processus de travail.

Pour le théoricien, nous le savons par cœur depuis le premier niveau de notre école marxiste (!) mais je le rappelle : le travail de l'ouvrier est une marchandise et c'est un échange vente/achat qui se joue entre l'ouvrier et le capitaliste, entre le salarié et l'employeur !

Marx l'explique avec limpidité : « *L'esclave ne vendait pas son travail au possesseur d'esclaves... L'esclave, avec son travail, est vendu une fois pour toute à son propriétaire... Le serf ne vendait qu'une partie de son travail... Le serf appartient à la terre et la fait fructifier au produit du seigneur. L'ouvrier libre, par contre, se vend lui-même... huit, dix, douze, quinze heures de sa vie quotidienne appartiennent à celui qui les achète* » Et de poursuivre : le capitaliste, « *Après avoir fait ces achats, et parmi ces achats il y a aussi le travail nécessaire à la production de la toile. Le capitaliste ne produit plus qu'avec des matières premières et des instruments de travail lui*

*appartenant. Car, de ces derniers, fait aussi partie, bien sûr, notre brave tisserand, qui pas plus que le métier à tisser n'a sa part du produit ou du prix de ce produit » (Marx, Travail salarié et capital).*

Ainsi, en vendant sa force de travail, le travailleur devient un producteur dessaisi de son travail, de son produit, il est un être aliéné. Cette aliénation frappe aussi l'ouvrier dans sa chair : hors de l'usine, du bureau, du magasin, le travail est toujours là, par la fatigue physique, mentale et aussi par le regard de l'autre.

Marx pense le travail en combinant anthropologie, socio économie et philosophie sociale, il en fait ainsi le socle de la condition humaine, sa forme essentielle.

Pour lui, « *Le travail est de prime abord un acte qui se passe entre l'homme et la nature* » (Ch7 du tome 1 du *Capital*). L'enjeu est la production des ressources indispensables à la vie individuelle et collective. Le travail s'effectue donc sur un fond de nécessité.

Aussi, on peut bien admettre que le premier effort passé, l'homme trouve dans le travail un certain plaisir : celui de créer, de participer à une œuvre collective et donc de se réaliser en tant que personne. Quand Marx suppose que nous puissions travailler comme des êtres humains il ne dit pas autre chose : « *nos productions seraient autant de miroirs où nos être rayonneraient l'un vers l'autre !* »

Nous limitons notre propos au travail salarié, aussi, cette absence de définition claire, nette, consensuelle, peut être réglée en adoptant notre propre définition. C'est, grosso modo, ce que la CGT a fait au cours des années. Pour autant, nous ne sommes pas protégés des débats qui traversent la société et influent sur les décisions politiques relatives au travail, au droit au travail, au droit du travail, à l'emploi etc.

*Dans une économie capitaliste, un avenir meilleur, en rupture totale avec l'existant, peut-il se construire pas à pas? Peut-on s'émanciper? Peut-on accéder à ce mouvement qui conduit à la maîtrise de ses propres actes? Ou, au contraire, devons nous penser la « fin du travail »? Mais peut-on vivre dans une société où le travail serait relégué à la périphérie de la vie des hommes et plus ou moins rémunéré?*

## 2/ Est-ce la fin du travail ?

Sommes-nous à la veille de la fin du travail ? Depuis la nuit des temps, dans les différentes sociétés, en fonction des exigences économiques et sociales le travail prend des formes et des sens différents (déjà évoqué plus haut) : personne ne le conteste mais de la à annoncer le déclin voir la fin du travail il y a de la marge !

« La fin du travail » théorisée, en 1996, par Jérémy Rifkin (économiste étatsunien reconverti depuis dans la transition énergétique dans le Nord-Pas-de-Calais !), la fin du travail donc, et sa soi disant perte de centralité dans la vie sociale ont suscité et suscite bien des débats.

A la faveur de l'augmentation du nombre de chômeurs, de la robotisation de la production et des services, une cohorte de penseurs - emmenée par la pensée d'André Gorz, de Dominique Méda entre autres - demande qu'on se libère du travail et d'autres s'interrogent en ces termes: « *Le travail est-il bien naturel ?* »

A l'évidence depuis le milieu des années 1970 l'organisation du travail salarié change ; le système capitaliste entre alors dans une concurrence planétaire dirigée par la finance et cette transformation fondamentale entraîne de nombreuses autres.

La précarité remplace le plein emploi, les révolutions technologiques transforment la production, on travaille moins longtemps que nos aïeux, néanmoins le travail reste central pour les salariés comme pour les chômeurs.

Il est donc nécessaire de repenser l'organisation de la société et de donner du sens au travail. Mais la voie proposée par les contempteurs du travail n'est pas satisfaisante. Pour eux, le travail ne serait que souffrance parce que les attentes que nous en avons sont en contradiction avec la réalité. Nous attendrions trop du travail : un emploi, un revenu, se réaliser. Le responsable de ces « attentes irraisonnées » serait Marx qui a propagé l'idée que le travail permet à l'homme de faire œuvre de transformation. Pour eux, la société dominée par le travail est à bout de souffle et le travail, en ce début de 21<sup>e</sup> siècle grâce aux technologies, est devenu superflu. Aussi, la sentence tombe : « *un cadavre domine la société, le cadavre du travail* » (Groupe Krisis- 2012).

Bien qu'ils s'en revendiquent, ce n'est pas tout à fait la démarche qu'avancait Paul Lafargue dans son essai de 1880, *Le droit à la paresse*, où il s'attaquait au travail excessif en ces termes : « *notre revendication à la paresse n'est qu'un aspect de notre*

*hommage au travail efficace, nourricier, rationnellement réparti et organisé, qui peut procurer à l'ensemble des loisirs accrus ».*

Le travail occupe, de manière permanente, une place essentielle dans l'organisation de la société et dans la vie des hommes. Notre société est profondément façonnée par le travail. Il est devenu la plus importante machine à produire de l'identité sociale, beaucoup plus que le quartier ou la famille par exemple.

C'est autour du travail que s'organise la vie collective indispensable à l'être humain. L'individu est une construction sociale, un individu ne tient pas debout tout seul ; être seul est une calamité, souvenez vous du « vagabond » et observez les « exclus », les sans toits, les sans droits.

En dépit de ses profondes mutations, le travail garde une dimension fondamentale de la vie individuelle et collective. Et, la vie ne se réduit pas au travail, comme l'écrit Michel Verret « *on travaille pour vivre, on ne vit pas pour travailler. Tous les exploités l'ont toujours senti et parfois crié* ». (*Le travail ouvrier*)

Dans la société indienne, les membres de la caste supérieure ne travaillent pas. Avoir un statut élevé implique de ne pas travailler, comme dans la Grèce antique où l'activité économique était assurée par les esclaves, la participation à la vie publique étant plus valorisante. Et, dans la Bible, le travail est une sanction : « *Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front* » ! Dans les sociétés industrielles contemporaines c'est l'inverse.

Aussi, comme certains le disent, si la « fin du travail », si l'abolition du salariat sont programmées quasi automatiquement par les règles économiques qui dirigent le monde actuel, du coup, une politique de plein emploi pour lutter contre le chômage devient caduque !...

Une question demeure, que reste-t-il alors pour vivre à celui qui ne possède que sa force de travail, que fera-t-il s'il ne peut plus la vendre ? Remplacer « une société du travail » par une « société de culture » est sans doute une belle utopie mais son avènement risque de prendre tellement de temps qu'elle devient illusion !

*Aussi ne peut-on pas, ne doit-on pas rendre le travail moins pénible, plus épanouissant tout en menant le combat de classe qui conduit au travail émancipateur ?*

*La CGT a-t-elle, peut-elle jouer un rôle pour cet objectif ?*

### III / Depuis la Libération, comment la CGT s'est-elle engagée pour un travail émancipateur?

Depuis sa naissance, le syndicalisme plonge ses racines dans le travail. A sa création c'est quasi naturellement que la CGT a choisi d'être la confédération « du travail » marquant ainsi son opposition au capital. (Le mini débat au congrès fondateur porta sur les qualificatifs de *générale* ou *nationale* - Keuffer).

Le droit au travail est proclamé par la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948), il est reconnu par la législation française. La CGT en revendique la garantie et le respect pour tous, sans aucune discrimination et estime que «*Le droit au travail est affaire de vie et de dignité humaine*».

On trouve dans les textes des congrès confédéraux plusieurs définitions du travail, allant toutes dans le même sens, telle une des plus récentes : «*Le travail doit être facteur d'épanouissement pour le salarié, de création de richesses pour la société dans son ensemble*» relevée par le dictionnaire, *Le syndicalisme à mots découverts* ; Cet ouvrage donne aussi une définition du travail salarié : «*le terme, qui dénotait surtout la peine physique (travaux forcés 18<sup>e</sup> siècle), a depuis longtemps accompagné les revendications ouvrières : ainsi, la critique par Proudhon et Marx de la division du travail et de la liberté du travail, ou de la promotion de l'organisation du travail, du droit au travail, (l'un des slogans majeurs de la révolution de 1848), et depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle celle de la diminution de la durée du temps de travail* ».

Le capitalisme a imposé et impose un travail dur ; rappelons qu'en France la première loi sur l'interdiction du travail des enfants, de moins de 8 ans, date de 1841 ; nous pouvons évoquer pour mémoire les dégâts du taylorisme sur des millions de vie d'OS, sur celle des travailleuses du textile, et aussi les conditions de travail dangereuses dans les mines, dans la sidérurgie ou encore partout où les travailleurs furent et sont exposés aux produits cancérigènes comme l'amiante ou les éthers de glycol. C'est aussi pour limiter ces détériorations, pour obtenir des droits, pour construire une législation, pour mettre en place une prévention que le syndicalisme s'est construit.

« *Changer le travail* » n'est pas un objectif récent de la CGT, mais la formule est usée d'avoir tant servi diverses idéologies avec une intensité singulière dans les

années 1990. Pour la CGT cela se traduit par un ensemble de revendications qui rendent le travail plus humain néfaste pour la santé physique et morale.

La question est de savoir si l'on peut de cette manière parvenir à changer réellement le travail ou s'il faut d'abord conquérir le pouvoir, se débarrasser de l'exploitation capitaliste, pour enfin libérer le travail de ses chaînes et le rendre émancipateur. Pour la partie du sujet que nous traitons (action syndicale sur le travail salarié) il est impossible d'imaginer qu'il n'y a rien à faire avant la socialisation des moyens de production. Pour la CGT, cela renvoi au congrès de 1906, à la Charte d'Amiens : à la double besogne.

Notre action syndicale est marquée par cette ambition quotidienne de limiter, de contenir l'exploitation des salariés. Ainsi, d'une manière générale depuis sa création la CGT s'est investie pour obtenir la diminution des cadences, la réduction du temps de travail et l'augmentation des salaires. Triptyque qui lui permet de ne pas fléchir sur l'analyse fondamentale et de conserver l'objectif de transformation de la société. Tenir les deux bouts de la chaîne est l'objectif.

C'est encore le cas au début des années 1970. Ainsi, en 1972, Henri Krasucki, écrit : « *Il n'est pas vrai que la production moderne doit rabaisser le travail, qui est la plus belle activité de l'homme, à cette corvée épuisante, qu'elle doive réduire le travailleur à la situation insupportable qu'il connaît. Certes, nous savons que nous ne pouvons pas attendre une transformation profonde des conditions de travail d'un régime qui ne reconnaît que la loi du profit. C'est l'une de nos raisons de la lutte pour la transformation de la société* » (*Le Peuple*- N° 887, février 1972).

*La période 1950-2009 va être divisée en deux parties : 1950 à 1975 et 1975 à 2009. Pour cela j'ai regardé les Congrès confédéraux (mais ils ne traduisent pas vraiment l'activité de la CGT), quelques numéros du Peuple et La Vie Ouvrière.*

### **III. 1a /**

#### **Années 1950-1960 : productivisme et intensification du travail**

Comment la CGT s'est-elle mobilisée, dès le début des années 1950, pour contraindre cette production moderne dont parle Henri Krasucki ? Nous le savons, la période qui suit la Seconde guerre mondiale est marquée par une volonté de reconstruction et de modernisation. La production est encore marquée par le taylorisme. Cette Organisation



scientifique du travail (OST) fondée par Taylor, se présente comme l'une des modalités d'organisation les plus directement productivistes. À partir des années 1910, Henry Ford ajoute à l'OST le système de la chaîne de montage qui permet de réduire les temps morts et de diminuer le personnel de manutention.

À la Libération ces systèmes techniques et organisationnels sont en place ils vont évoluer en fonction des technologies et des objectifs du capital pour le taux de profit. Jusqu'à la fin des années 1960, les économies des pays industrialisés connaissent une expansion économique sans précédent ce qui provoque une révolution dans les méthodes de production. En même temps s'opère une nouvelle et forte augmentation de la productivité du travail, rendue possible par l'utilisation de nouvelles techniques, l'installation d'équipements neufs, accompagnés de nouveaux modes d'organisation du travail.

Cela n'échappe pas à la CGT qui, dans son Congrès de 1953, réaffirme son attachement au droit au travail en s'opposant à l'« *accélération des cadences* » et en stigmatisant « *les 30 milliards de dollars utilisés pour imposer des méthodes d'escroquerie et de surexploitation américaine des travailleurs* » ( 29<sup>e</sup> Congrès, programme revendicatif, p 498).

Chaque congrès, les uns après les autres, consacre une partie significative de ses travaux aux conditions de travail, de façon par fois répétitive, je ne m'y arrête pas, sauf pour en noter les nuances quand elles sont là. En 1957, au Congrès d'Ivry, outre la question des cadences, du temps de travail et des salaires, une problématique nouvelle est abordée. Il s'agit du « *surmenage professionnel* », conséquences d'une utilisation du progrès technique au profit d'une augmentation de la productivité. Benoît Frachon, reprend, dans le rapport d'activité, l'avis du Conseil supérieur de la médecine du travail : « *l'application du progrès technique, l'emploi de nouvelles formes d'organisation du travail sont de nature à créer des menaces accrues, parfois très graves, pour la santé des travailleurs, notamment dans le domaine neuropsychique* » et le secrétaire général de la CGT dénonce : « *les entraves du système capitaliste à la pleine utilisation des progrès techniques et scientifiques au service de l'homme.* ». La CGT est dès lors très attentive aux travaux des docteurs Le Guillant et Bégoïn à propos de la « *névrose des téléphonistes* » et des souffrances des mécanographes des chèques postaux.

La fatigue mentale, provoquée par des tâches parcellaires, monotones, accomplies à un rythme imposé et rapide, contribue à rendre le travail aliénant. Cette fatigue est très tôt

repérée par les scientifiques. Louis-René Villermé, médecin, aborde déjà cette question en 1840, jugeant que le machinisme entraîne « *une misère totale* » des travailleurs. Pour sa part, Karl Marx relève plus de densité dans l'heure de travail d'une journée de dix heures que dans l'heure plus « *poreuse* » de la journée de 12 heures. En 1918, Fontègue et Solari, deux chercheurs suisses, dans une étude relative au *travail de la téléphoniste*, butent sur la question de la fatigue qui résulte de cette activité.

Cette intensité du travail assortie d'une augmentation importante des cadences est au cœur des analyses de la CGT. Le Congrès de 1957 (31<sup>e</sup>, Ivry) explique comment l'introduction du progrès technique est utilisé pour intensifier le travail et augmenter la productivité. Il en dénonce les conséquences : l'usure prématurée des hommes et la progression du nombre des accidents du travail.

*Cette période de reconstruction utile au pays n'en reste pas moins une épreuve pour le travail ; la modification de l'appareil productif met l'homme à rude épreuve, sa santé physique et (aussi) mentale en pâtissent.*

*Sans retard, la CGT, dans ses congrès, a repéré le phénomène, pour le contrecarrer, une revendication émerge, celle de la réduction du temps de travail.*

### III. 1b /

#### De la fin des années 1960 au début des années 1970 : travailler autrement

Au cœur des années 1960, sous l'effet de la motorisation et de procédés nouveaux, le travail change profondément dans les services comme dans l'industrie où l'emploi des ouvriers spécialisés se développe. Cette automatisation, -comme précédemment la mécanisation, et plus tard l'informatisation-, provoque à la fois des effets positifs sur la santé des salariés, en ce sens qu'elle allège des travaux pénibles, et aussi des effets nouveaux, souvent dangereux, sur leur santé mentale. Dans un contexte économique favorable - celui des « fameuses ! » *Trente glorieuses*-, les salariés développent des formes de résistance particulières, comme : le *turn-over*, les absences, le « freinage » ou le « ralentissement des cadences » et la « grève du zèle ».

D'une manière générale les travailleurs se mobilisent pour « *vivre et travailler autrement* » revendication qui marquera plusieurs décennies et qui se traduit par le célèbre slogan : « *méto-boulot-dodo : ras-le-bol !* ».

Dès le milieu des années 1960, chez les salariés le travailler autrement se traduit par des aspirations nouvelles à davantage d'autonomie et d'épanouissement dans le domaine du travail. La CGT conduit une campagne au retentissement marquant pour : « *Avoir le temps et les moyens de vivre* » (1966). Une campagne qui lui permet de traiter quasiment toutes les revendications susceptibles d'alléger l'intensité du travail. En 1965, *La Vie Ouvrière* publie plusieurs dossiers sur la question. L'hebdomadaire montre, reportages à l'appui, que la fatigue nerveuse se nourrit du surmenage qui à terme crée un divorce entre l'homme et son métier. Les symptômes sont décrits avec minutie, et perce l'objectif de faire accepter que le travailleur malade n'est pas imaginaire, que cette fatigue est une pathologie.

Reprenant des formules et slogans forgés dans les années 1930 « *contre les cadences infernales* », la révolte d'une partie du salariat contre ce système conçu pour la production de masse de produits standards va apparaître dans les années 1960 et éclater en 1968.

A cet égard, le mouvement de mai 1968 est le point d'orgue du refus de la contradiction entre le développement d'une société moderne, avide de savoirs et de libertés, et un travail instrumentalisé, avec des modes d'organisations entraînant de profondes frustrations humaines.

A partir de là, un tournant s'opère et la reconnaissance d'un droit au bien-être y compris au sein de la sphère du travail s'exprime fortement. Le patronat répond par ses théories de management (intéressement, actionnariat et autre DPO. S'il a compris que le facteur humain est un élément de première importance dont la considération doit être reconnue ses objectifs d'intégration ne sont pas la bonne réponse.

La CGT combat la DPO (longs articles démonstratifs dans *Le Peuple*) et reste sur les questions de fonds liées au travail. La Une du *Peuple* de février 1972 (N° 887) est barrée d'un seul titre : « *Dossier : les conditions de travail* ». C'est Georges Ségué, alors Secrétaire général, qui signe l'éditorial dans lequel il fustige la « *dureté de l'exploitation capitaliste qui se manifeste aussi de façon inhumaine dans les conditions de travail* ».

Un volumineux document de la Commission exécutive s'attache à montrer les dimensions nouvelles des conséquences de l'intensification du travail sur la santé des travailleurs et s'attaque à la « *perte de sens du travail* ».

Un article d'Henri Krasucki décortique la campagne idéologique patronale sur le thème de « travailler autrement » et la mise en place de la DPO « *pour donner l'illusion d'un*

*système d'autogestion* ». Enfin, un texte de cinq pages est consacré aux positions et propositions de la CGT.

Il y a quarante ans, outre les revendications traditionnelles liées à l'allègement de la pénibilité physique, le texte revendique qu'un « *pourcentage des investissements soit consacré à des recherches (sous contrôle des représentants des travailleurs) pour une autre organisation du travail, pour une adaptation de la machine à l'homme et non l'inverse, pour l'élimination des nuisances* » et constate que le travail perd de son sens sous l'effet de son intensité. Je cite encore ce texte : « *Le travail, moyen de domination de l'homme sur la nature et moyen de réalisation individuelle dans la société, apparaît comme détourné totalement de sa destination naturelle et, il l'est effectivement par l'effet du capitalisme. Les luttes visant à obtenir l'amélioration des conditions de travail répondent donc aux exigences actuelles du progrès social mais aussi économique et technique.* » C'est sans doute, à ce moment, que pour la première fois la CGT dépasse la seule action contre les effets pour s'attaquer plus frontalement aux causes.

Face aux revendications des travailleurs, certaines entreprises initient des aménagements dans l'organisation du travail, - tels que la rotation des postes, la polyvalence, l'élargissement ou l'enrichissement des tâches-, dans la perspective affichée de permettre aux salariés de réaliser des ensembles complets rompant avec le caractère répétitif des tâches. En réalité, il est facile de repérer là les prémices de la flexibilité de la production et de l'emploi. Le concept de flexibilité apparaît au milieu des années 1970, dans un contexte de guerre économique les patrons vantent ses vertus de fluidité, de souplesse et de réactivité. Au quotidien, les salariés trinquent, on relève un surcroît d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

Ce n'est qu'en 1973 que le législateur consacre le terme de « conditions de travail ». La démarche des pouvoirs publics est prolongée par la création de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact). Les CHSCT sont créés en 1982, leurs ancêtres, les CHS avaient vu le jour en 1947. C'est dire le degré d'intérêt au travail salarié porté par les pouvoirs publics !

## III.2 /

### 1975 – 2009 : Les mots pour le dire

Le langage n'est pas innocent, nous le savons tous. Nous connaissons depuis longtemps l'importance du choix des mots dans le débat d'idées, les façons de parler n'étant jamais neutres. Marqueurs identitaires les mots sont révélateurs des stratégies discursives développées dans la lutte idéologique. Mais pour comprendre leur signification, leur contexte d'emploi doit être analysé.

Josette Lefèvre, désormais retraitée, (linguiste, ingénieur CNRS au Curapp/université de Picardie) a fait « tourner » ses programmes à propos des mots : « *travailler autrement* » et « *émancipation* ». L'analyse porte sur un corpus comprenant toutes les résolutions votées lors des congrès confédéraux de 1972 (38<sup>e</sup> Congrès, Nîmes) à 2013 (50<sup>e</sup> Congrès de Toulouse). Cela signifie que l'exploration s'étale sur plus de quarante ans et nous éclaire sur les mots que nous retenons ou pas pour exprimer nos analyses et nos revendications ; les évolutions, l'abandon de certains mots au profit de nouveaux, le lien de ce vocabulaire avec le contenu des analyses est souvent très éloquent.

J'ai donc choisi, avec la complicité de Josette, de traiter la période 1972 à 2009 à travers le vocabulaire.

#### III. 2 a / Travail

Dans le corpus, les occurrences cumulées des formes "*travailleurs*" et "*salariés*" font de ce désignant social le mot le plus employé (hormis les mots grammaticaux : *de, la, les, des, ...*). Cette place en tête des fréquences nous confirme que l'ambition de la CGT est, structurellement, attachée à la situation des salariés et des travailleurs. Viennent ensuite le sigle *CGT* et la forme *travail*. Un triptyque significatif.

La forme *travail* avec ses 2930 occurrences forge un grand nombre de lexies dont la lexie la plus fréquente du corpus qui reste "*conditions de travail*", même si au cours des derniers congrès son emploi régresse sous la pression des questions liées à l'emploi dans un contexte de chômage de masse.

Les emplois du mot *travail* - hormis quelques expressions se rapportant à l'activité de la confédération (*travail syndical*) - servent de point d'ancrage à l'examen des multiples aspects concrets de l'activité professionnelle des salariés.

Comme dans la période précédente, dont je viens de parler, quand la CGT traite les conditions de travail c'est pour en décrire les aspects délétères et proposer des revendications capables de les atténuer si non de les supprimer.

Permettez-moi une autre remarque générale : les propositions alternatives proposées par la CGT partent de l'analyse concrète de la situation ; aussi, on peut presque dire que lorsque les analyses sont moins poussées, moins pertinentes ( ?), voire quand elles font défaut, la qualité des solutions CGT en pâtit.

Prenons trois exemples :

1 / Ainsi, si nous regardons le congrès de 1975 (39<sup>e</sup>, Le Bourget), le document d'orientation est articulé autour de deux thèmes : l'approfondissement de la crise économique et l'expression grandissante d'une volonté de changement qui se fonde sur les perspectives offertes par le Programme commun de gouvernement. Et les conditions de travail, dans ce document, sont traitées en quatre lignes : limiter les cadences, protéger la santé, travailler les classifications et améliorer la formation professionnelle. En revanche, le programme d'action de ce même congrès entre dans les détails comme jamais auparavant. Il comporte même deux paragraphes sur les conditions de travail intitulé : le droit au travail et le respect de la vie des travailleurs.

2 / De la même façon, au Congrès de 1982, à propos de « travail », la résolution propose une analyse précise de la crise économique, profonde, globale et durable qui sévit en France. Est traitée l'influence sur la vie des travailleurs, de ses différents aspects (rémunération des capitaux, spéculations, investissements à l'étranger, dépenses improductives...).

Cette réflexion fait alors apparaître que : *« la crise est la faillite d'une manière de produire, de travailler, de vivre. C'est la faillite d'un type de croissance fondé sur le profit capitaliste et sur un type de productivité qui mutilé et broie l'homme, qui se retourne contre la productivité elle-même »*. On mesure ici combien l'analyse de fonds conduit à placer les solutions au niveau des concepts.

3 / Si dans le Congrès de 1989 si la question du « *travailler autrement* » occupe une place quasi centrale, elle le doit, tout à la fois, à une définition du travail réclamant qu'il soit facteur d'épanouissement pour le salarié, à une identification nette de l'objectif du patronat « *de pérenniser sa domination sur le procès de travail* », à des exigences précises et détaillées permettant aux différentes catégories de salariés de maîtriser le processus de travail. Dans ce cas la revendication de « *meilleures conditions de vie et de travail* », une formule trop souvent creuse dans les textes de congrès, revêt ici un enjeu

politique et économique d'importance fondamentale. Ce qui apporte de l'eau au moulin de ceux qui estiment, comme la CGT, que l'on peut changer la vie au travail avant même d'avoir mis à bas le système capitaliste.

Pour circonscrire mon propos, j'ai retenu deux expressions : « *travailler autrement* » et « *travailler mieux* ». J'ai choisi ces expressions parce qu'elles sont les plus proches de mon sujet : le travail salarié est-il émancipateur ? Naturellement, d'autres mots le touchent aussi.

On compte vingt-et-une occurrences pour « *travailler autrement* » et « *travailler mieux* ». La présence régulière de ces expressions assure une belle continuité et, de ce fait, montre que la question du contenu du travail préoccupa la CGT sur toute cette période ; nous verrons plus loin si la préoccupation change de nature.

L'utilisation de ces occurrences montre, au moins, trois actions de la Confédération.

1/ D'abord, d'une certaine manière la centrale dénonce l'aliénation des salariés en revendiquant « *l'épanouissement de l'homme, le développement culturel* » comme « *éléments prioritaires indispensables pour travailler autrement* » (41<sup>e</sup> congrès, 1982).

2/ Ensuite, le vocabulaire éclaire sur les intentions à long terme de la Confédération, dépassant le frein aux effets délétères de l'exploitation capitaliste sur l'homme. Ainsi, « *travailler mieux, c'est produire autrement, c'est-à-dire engager une productivité de type nouveau fondée sur l'homme* » (41<sup>e</sup> Congrès, 1982) ce qui, dans l'esprit de la CGT, permettrait de développer les qualifications des travailleurs, d'améliorer les conditions et la qualité du travail, de donner de réelles marges de manœuvres et d'autonomie ; Ce qui est déjà un programme de transformation. Et, la même résolution ajoute : « *il faut s'attaquer à la transformation du contenu du travail, donner les moyens aux travailleurs de maîtriser les technologies nouvelles, de travailler moins en travaillant mieux, d'intervenir d'une manière consciente et active dans l'organisation du travail, dans la gestion...* » ...

... mais, n'oublions pas que nous sommes au 41<sup>e</sup> congrès, en 1982 : le contexte général aurait-il eu un effet sur des syndicalistes « indépendants » ( ! ) ? ...

Non, puisque sept ans plus tard, au 43<sup>e</sup> congrès, en 1989, la résolution estime que « *la satisfaction des besoins sociaux et d'importants progrès dans les conditions de travail exigent de travailler autrement* » et encore insiste « *sur la place des salariés dans le procès de travail* ».

3/ Enfin, troisième action mise à nu par le vocabulaire : l'ambition de la CGT de construire un monde nouveau afin que les travailleurs « *puissent vivre et travailler dans le respect de leur dignité, s'organiser et se défendre en hommes libres* » (40<sup>e</sup> Congrès, 1978).

La résolution du 45<sup>e</sup> Congrès (1995) montre que « *chacun aspire à vivre sa vie autrement, à la maîtriser, à avoir un emploi mais aussi avoir du temps libre pour soi afin de se cultiver, voyager, élever ses enfants* » : les mots sont là, mais ils n'ont pas la même ampleur, la même force ; cependant, il reste intéressant de noter la présence de cette conception du lien entre vie au travail – vie hors travail qui donne à l'homme sa totale dimension.

A ce moment là, avec l'essor des Technologies de l'information et de la communication (TIC) l'entreprise change fortement et durablement, le travail se modifie en profondeur : accélération des échanges, réduction de la chaîne de production ou de services, rapprochement de la relation fournisseur-producteur-consommateur, accélération et/ou parcellisation de tâches multiples, flexibilité du temps de travail selon la production et les services, préférence pour la sous-traitance, télétravail, etc. Le travail devient plus abstrait, plus varié et plus complexe qu'auparavant. Alors que les TIC pourraient permettre plus d'autonomie, des tâches plus variées, une plus grande indépendance, l'utilisation qu'en fait le capital induit plus de dépendance, un temps de travail de plus en plus incompatible avec la vie familiale, un certain isolement, une plus grande sollicitation des salariés.

Le gouvernement répond à cette crise d'efficacité par une campagne sur : « Changer le travail ». Pour la CGT changer le travail implique l'intervention des salariés dans les choix des entreprises et une autre conception de l'organisation du travail. « Changer le travail » est une thématique forte de la CGT qui n'hésite pas à détourner les mots du patronat et revenir sur la finalité du travail. Sur ce thème il n'y a pratiquement rien dans les congrès, cependant la CGT produit beaucoup (revues, courriers confédéraux, presse ...).

A propos d'une transformation majeure consentant aux salariés au travail un espace de liberté leur permettant de prendre des initiatives, leur laissant une marge d'autonomie dans le geste de production il faut attendre 2009, 49<sup>e</sup> congrès, pour trouver la demande de « *s'approprier le travail, d'intervenir sur son contenu, son organisation, sa finalité (ndlr), sa reconnaissance* ».



### III.2b / Émancipation

Pour émancipation, je retiens les mots : émancipation et émancipatrice.

Nous disposons des corpus CGT et CFDT pour la même période et sur des textes identiques, les résolutions des congrès confédéraux. Il ne s'agit pas ici d'établir de comparaisons entre les deux centrales, un exercice qui demanderait, pour une efficacité notable, de scruter les textes.

« Émancipation » retient notre attention comme un mot essentiel, fort, fondateur de par le sens qui lui est donné et par son utilisation dans tous les congrès. Avec, pour la CGT, un nombre maximum, en 1978 (5) et 1982 (5) puis, après une période creuse (1985, 1989, 1992, 1995, 1999), 2006 (5) et 2009 (7) et 2013 (?) : cette discontinuité nous laissant la possibilité de conclure que le contexte général politique, économique et social du pays influe sur le contenu des congrès de la CGT. Quand la crise économique abîme tous les rouages de la société, les revendications pour l'emploi, contre le chômage et la fermeture des entreprises deviennent dominantes. De plus, la crise pèse sur la CGT et ses analyses, son projet en souffrent.

Au cœur de ces années, le progrès social comme corollaire du progrès technique s'impose. C'est souvent au nom du progrès technique que les patrons détruisent massivement les emplois. La CGT tente de démontrer qu'il s'agit là d'un dévoiement des nouvelles technologies : *« les technologies nouvelles ont été le plus souvent utilisées contre les travailleurs alors qu'elles offrent de réels moyens pour leur émancipation »*. (Congrès de 1982)

Autre exemple d'influence du contexte général, le Congrès de 1975 est marqué par l'existence du Programme commun de gouvernement et les perspectives, qu'à ce moment là, il ouvre, l'utilisation répétée du mot « espoir » en témoigne. Aussi, le mot « émancipation » bien présent n'est pas ici utilisé en lien direct avec le travail, mais comme une transformation décisive pour l'ensemble des travailleurs qui sera assurée par l'avènement du socialisme.

Au Congrès suivant, en 1978, la tonalité est un peu différente et l'émancipation est abordée par le travail ce qui demande un nouveau type de croissance fondé sur les besoins et une conception du travail mettant au premier plan la place, le rôle et les droits des travailleurs.

« Émancipation » est plus souvent utilisé à la CFDT (29), il l'est comme expression d'une valeur : *« la CFDT constitue un élément indispensable de la libération et*

*de l'émancipation de la classe ouvrière* » (1973) ou encore quand la CFDT ambitionne « *de construire le syndicalisme de l'émancipation* » (1985)

Les textes CGT jouent dans ce registre en utilisant le concept d'émancipation (17) comme en 1975 : « *la CGT, qui s'est fixé pour but cette transformation décisive conduisant à l'émancipation des travailleurs...* » ou encore quand elle plaide pour « *l'émancipation des salariés à l'opposé de la domination que traduit le lien de subordination* » (2006)

Les deux confédérations utilisent l'idée d'émancipation par le travail (9). C'est à partir de 2002 (seulement ?) que les termes *émancipation* et *travail* sont associés. Cela induit, pour la CGT tout au moins, une évolution dans l'analyse conceptuelle du travail. En 2003, la CGT écrit avoir « *besoin de viser une nouvelle émancipation du travail et de construire de nouvelles formes de sécurité collectives et sociales* » et de poursuivre : « *le nouveau statut du travail salarié serait un nouveau stade d'émancipation du travail et des hommes et des femmes au travail par une autre répartition des richesses* ».

Mais cette « émancipation du travail » peine un peu à se fonder ; ainsi, en 2009, la situation « *exige que les salariés conquièrent des droits nouveaux pour l'émancipation du travail, pour une transformation du travail par les salariés eux-mêmes...* »

Enfin, les contextes concernent aussi l'émancipation des femmes, et là pas d'ambiguïté, les deux centrales savent de quoi elles parlent !

La CFDT (1) pour le constater : « *l'émancipation des femmes et leur entrée massive dans le salariat sont des phénomènes majeurs* » (1995).

La CGT, dix occurrences, à la fois pour le constat : en 1978, « *le formidable élan d'émancipation des femmes contre l'injustice et l'inégalité* » ; mais surtout comme concept : « *l'émancipation des femmes qui conditionne toute perspective d'évolution humaine progressiste* » (1978).

Le travail des femmes et à travers lui leur émancipation constitue pour la CGT un axe fort de son engagement pour la libération des salariées. C'est particulièrement notable dans les congrès des années 1980.

Nous ne sommes pas surpris de ne pas trouver trace de cette notion dans les congrès de 1989, 1992 et 1995 ; non que le droit au travail des femmes fût alors respecté, ce creux correspond à la « suspension » de la parution d'*Antoinette* ainsi qu'à la quasi suppression du Secteur Femmes salariées.

En 2013, le contexte « émancipatrice » est utilisé deux fois. Je le souligne (bien que je sois hors la période et dans l'histoire immédiate) parce qu'ils montrent une nette évolution de la pensée de la CGT à propos de la dimension émancipatrice du travail.

Partant de la dimension émancipatrice qui existe déjà aujourd'hui dans le travail, la CGT pense qu'il faut tout faire pour permettre à chaque salarié d'utiliser son pouvoir d'agir et de penser au-delà du travail prescrit.

*« Investir le travail, c'est partir du travail réel, tel qu'il est, sans a priori. Il n'est pas uniquement souffrance ou uniquement source d'épanouissement. Il est le plus souvent l'une et l'autre dans des proportions variables. »*

*Cette incursion dans le monde de la lexicométrie pour la période 1970-2013, nous permet de constater que la question du travail est centrale pour la CGT.*

*Pour autant, son traitement – son analyse et les revendications qui en découle – n'est pas figé, et évolue. D'une part, le poids du contexte général (crises économiques et chômage, éphémère embellie politique, crise du syndicalisme...), d'autre part, les évolutions des forces de la CGT marquent le contenu des solutions que la centrale propose.*

## **Conclusion générale**

Chacune des générations d'hommes et de femmes qui se sont succédées depuis la fin du 18<sup>e</sup> siècle a pu avoir la certitude de vivre un processus d'accélération sans précédent du progrès technique et des modes de production.

L'évolution des systèmes techniques et organisationnels tient aux technologies et aux objectifs de taux de profit.

Cette mutation n'est pas subite. L'émergence d'un système entraîne le plus souvent la construction progressive d'un nouveau modèle de production, de biens et de services. Ce nouveau modèle détrône le précédent sans pour autant le faire disparaître complètement.

Ainsi, il n'est pas rare de trouver encore aujourd'hui des marques du taylorisme au-delà des usines où il s'affiche clairement !

A chaque étape, la CGT a voulu imprimer sa marque. Elle l'a fait avec plus ou moins de réussite et plus ou moins d'engagement. Les contextes économiques et politiques lui

sont souvent défavorables mais il arrive aussi que les conditions de travail, qui appellent souvent un travail quotidien, soient supplantées par des questions dites plus politiques.

De son engagement pour diminuer l'intensité du travail en demandant une RTT, à sa demande de sens pour le travail en passant par ses solutions pour changer le travail, la CGT a fait son chemin vers l'émancipation du travail salarié.

### *Bibliographie*

*Travail vivant*, Christophe Dejours, Payot, 2012

*Métamorphoses du travail, quête de sens*, André Gorz, 1991

*Pour en finir avec la fin du travail*, Anne-Marie Grozelier, Les Ed. de l'Atelier, 1998

*Le travail réinventé, un défi pour l'Europe*. Direction Robert Salais.

*Contre la fin du travail*, Dominique Schnapper, Conversations pour demain, 1997

*Aliénation et émancipation*, Lucien Sève, La Dispute, 2012

*Capitalisme, travail et émancipation chez Marx*, Richard Sobel, Sciences sociales. PU de Lille, 2012

*La Cité du travail, le fordisme et la gauche*, Bruno Trentin, Fayard, 2012

*Le travail ouvrier*, Michel Verret. Armand Colin, 1982

*Travail et domination*, Actuel Marx N°49. 2011

*Le travail, quelles valeurs ?* Utopia, 2012